

2021 DASES 79 DAC: Subventions (103 000 euros) à 14 associations et avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs avec 3 d'entre elles, pour leurs actions culturelles en direction des personnes en situation de handicap

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la stratégie parisienne « Handicap, Inclusion et Accessibilité universelle 2017-2021 », l'accès à la culture et les pratiques culturelles constituent un enjeu de développement personnel et collectif. Véritable vecteur d'inclusion, la culture favorise le lien social et répond aux aspirations des personnes en situation de handicap en termes de participation à la vie de la cité. Pour répondre à ces objectifs, la collectivité parisienne encourage et soutient les initiatives associatives proposant ce type d'actions. Au total, plus de 30 actions culturelles en direction des personnes en situation de handicap sont soutenues au titre du handicap et de la culture.

Le présent projet de délibération a pour objet, dans le cadre défini ci-dessus, de vous proposer d'accorder des subventions pour un montant total de 103 000 euros à 14 associations. Les autres projets vous seront présentés dans le cadre d'une seconde délibération.

Les actions multi-arts

L'association **Personimages** fonde son action sur le principe de reconnaissance des aptitudes des personnes en situation de handicap mental, et sur la volonté de leur offrir la possibilité de s'exprimer dans différents domaines artistiques. Elle développe un programme d'ateliers de créations artistiques animés par des artistes professionnels, qui accueillent enfants et adultes en situation de handicap psychique ou mental. Fonctionnant en période scolaire, une trentaine d'ateliers hebdomadaires sont organisés à Paris, au sein même des institutions médico-sociales et dans divers lieux "ouverts" pour des personnes venant en externe. Un large éventail de disciplines est proposé aux participants : peinture, modelage, musique, chant, expression corporelle et danse, théâtre, artisanat d'art, infographie... L'association organise également des expositions, et des stages durant les vacances scolaires ainsi que lors d'évènements participatifs avec des publics ordinaires, permettant de faire connaître et valoriser la production artistique des ateliers, ce qui contribue à renforcer l'estime de soi et à changer le regard du public sur le handicap.

En 2020, après une interruption pendant le premier confinement, l'association a repris les ateliers progressivement à partir de juin. Elle a également développé des activités en ligne et ouvert un site spécifique « les confinés de Personimages », sur lequel les participants ont pu envoyer des photos ou des vidéos de leurs réalisations. Ils ont ainsi conservé un lien avec l'association et une activité à la maison ou en foyer. En septembre, l'association a pu mettre en place la totalité des ateliers en présentiel. Tous les projets ont été maintenus, en particulier les partenariats que l'association a lancés avec d'autres associations, établissements scolaires, instituts médicaux-sociaux, dans le cadre de son projet Art-Rencontre visant à renforcer la mixité et l'inclusion de publics fragiles. Les ateliers de Personimages accueillent 375 participants en situation de handicap psychique ou mental.

L'association **Turbulences !** est née de la rencontre entre des artistes, des soignants et de jeunes artistes, qui ensemble ont souhaité mettre en œuvre un espace de création artistique, démedicalisé, pour ces jeunes. Plusieurs disciplines sont proposées : théâtre, chant, musique, danse... Les ateliers sont à la base de tous les travaux de création et de diffusion de la compagnie portée par l'association. Encadrés par des artistes, ces ateliers, programmés tout au long de l'année, accueillent 45 jeunes adultes, provenant pour la plupart de structures sanitaires et médico-sociales. Environ 15 personnes accompagnent les jeunes dans les activités. Depuis 2007, l'association dispose d'un lieu d'arts vivants « les chapiteaux turbulents », véritable espace professionnalisant, implanté dans le 17^e arrondissement, comportant un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de 30 places, accessible aux personnes souffrant d'autisme et de troubles apparentés, ainsi qu'une SAS (Section d'Adaptation Spécialisée) de 12 places. L'association gère également un foyer d'hébergement dans le 15^e arrondissement. Toute la semaine, les travailleurs et apprentis de l'ESAT-SAS participent aux différents ateliers (communication et multimédia, régie, restauration et service en salle, stylisme et couture), afin de développer leurs connaissances pratiques.

En 2020, malgré la crise sanitaire, l'association a pu poursuivre ses ateliers sous le chapiteau et organiser plus d'une quinzaine d'événements, sur le thème Récidives : prestation artistique « La Parade Turbulente ! » (batucada et chants polyphoniques), projet de création théâtrale commun entre des Turbulents et des personnes d'origine étrangère en apprentissage du français en partenariat avec le Centre social CEFIA, tournage aux Chapiteaux de l'émission Clique sur le film Hors Normes, Cérémonie des Césars 2020, concert de Fantazio et les Turbulents... Pendant le premier confinement, un panel d'activités a été proposé à distance : création d'une webradio, arts plastiques, ateliers d'écriture... L'activité a pu reprendre dès le déconfinement (le 11 mai) avec une montée progressive rapide des effectifs en suivant les recommandations sanitaires. Plusieurs représentations du spectacle « Trouble », ont pu être jouées, dont trois dans le cadre du Festival Imago. En 2021, l'association a choisi le thème D'ici-maintenant/D'après et propose une programmation autour de 11 chantiers (arts vivants, danse, théâtre, littérature et poésie, musique et chant...).

Le Groupe des Aphasiques d'Ile-de-France (GAIF) a pour but de rompre l'isolement et de favoriser les échanges entre ses membres, tout en travaillant à la reconnaissance de l'aphasie par des campagnes de sensibilisation et d'information. Le GAIF adhère à la Fédération nationale des aphasiques de France qui compte 35 associations régionales. L'aphasie, perte totale ou partielle des capacités verbales due à une lésion neurologique est le plus souvent réversible. La perte de la parole et/ou de la compréhension du langage peut apparaître à la suite d'un traumatisme crânien, à la suite d'un accident vasculaire cérébral (AVC), d'une tumeur. Le patient, parfois exclu de toute communication, est en grande souffrance. La thérapie nécessite une prise en charge conjointe par un neurologue, un orthophoniste et un psychologue. Le GAIF aide les aphasiques à sortir de l'isolement dans lequel ils se trouvent en leur proposant des groupes de pratiques artistiques où ils peuvent s'exprimer et créer des liens entre eux grâce à diverses activités. Le GAIF organise 8 groupes de pratiques artistiques en Ile-de-France : 4 groupes de chant, 1 groupe de danse-thérapie, 1 atelier-théâtre, 1 groupe d'arts plastiques et 1 atelier d'écriture. Chaque atelier est encadré par un bénévole et un animateur spécialisé (chanteur, comédien, musicien, écrivain, plasticien). Outre les ateliers, les personnes aphasiques peuvent participer à des balades et sorties culturelles. Des groupes de parole se tiennent également de façon régulière avec des orthophonistes bénévoles. En 2020, l'association a dû s'adapter au contexte sanitaire. L'association a développé de nouveaux formats. Pendant les confinements, elle a proposé des ateliers de chant et de danse en visioconférence. Chaque jour, les intervenants communiquent avec les aphasiques par le biais des réseaux sociaux pour préparer des ateliers d'écriture ainsi qu'un journal trimestriel.

Les actions autour du cinéma

L'association **Retour d'Image** anime un centre de ressources « cinéma et handicap ». Dans ce cadre, elle met en œuvre différentes activités :

- programmation de films audio-décrits, ciné-débats et avant-premières ;
- actions éducatives inclusives dans le domaine du cinéma (ateliers de création audiovisuelle au sein d'ESAT et de classes ULIS notamment) ;
- actions en matière d'accessibilité (activité de conseil aux professionnels du cinéma, réalisation d'un guide sur le thème « Cinéma et accessibilité » en partenariat avec le Centre national du cinéma et de l'image animée ;
- gestion d'un fonds de documentation « cinéma et handicap » (vidéos pédagogiques sur l'accessibilité à destination des professionnels, diffusion des programmes accessibles, cartographie des salles équipées) ;
- informations sur le site de l'association (salles et films accessibles aux publics non-voyants).

Les projets 2020 de l'association Retour d'image étaient déclinés en quatre principaux axes :

- éducation à l'image inclusive : ateliers de création audiovisuelle dans une classe ULIS, initiation à l'écriture d'audiodescription à la médiathèque Marguerite Yourcenar (11e), accueillant personnes voyantes et mal-voyantes, ;

- programmation de films adaptés sur la représentation du handicap dans le cadre de ciné-débats (projection du film Sur la pointe des pieds, au cinéma Le Louxor) ;
- préfiguration d'une plateforme numérique pour une transmission du cinéma inclusive ;
- conseil, formation et développement de ressources pour les professionnels.

L'association a pu maintenir certaines activités grâce au travail à distance : la préfiguration de la plateforme, le conseil aux professionnels, le développement de ressources... Ainsi, Retour d'image a pu répondre à une hausse des demandes en termes de conseil en accessibilité, et développer de nouveaux partenariats. Certaines actions ont pu être reportées au deuxième semestre 2020 ou début 2021 : restitutions des ateliers, ciné-débats, rencontres...

L'association **Ciné-ma Différence** favorise l'accès à la culture des enfants, des adolescents et des adultes en situation de handicap en organisant des séances de cinéma et des spectacles adaptés. Ces représentations offrent un cadre accueillant et rassurant aux personnes avec autisme, polyhandicap, handicap mental ou psychique, ou maladie d'Alzheimer. L'association organise des séances de cinéma spéciales, avec, notamment, un niveau sonore un peu moins fort et la lumière de la salle qui s'éteint plus progressivement. Outre les adaptations techniques, chaque séance nécessite la présence d'un grand nombre de bénévoles afin d'encadrer ces spectateurs particuliers. Ces bénévoles sont constitués à la fois de parents et amis de personnes en situation de handicap, mais aussi de passionnés de cinéma, rencontrés suite à un appel lancé dans les différentes salles de cinéma. L'association a également mis au point le concept des « spectacles Relax », qui proposent un environnement bienveillant et détendu où chacun peut profiter du spectacle et vivre ses émotions sans crainte, ni contrainte. Ces représentations offrent notamment un cadre rassurant aux personnes en situation de handicap mental ou psychique, ainsi qu'aux parents avec de jeunes enfants.

En 2020, malgré la crise sanitaire, l'association a réussi à mettre en place 10 séances de cinéma réunissant 500 spectateurs dont un tiers en situation de handicap ainsi qu'un spectacle Relax à l'Opéra Comique. Les temps de formations et d'échanges ont pu être organisés en visio-conférence. En 2021, Ciné-ma Différence a pour projet de proposer 22 séances de cinéma dans 3 salles partenaires, et 9 spectacles vivants (accessibilité physique, audiodescription, sous-titrage). L'association prévoit également l'organisation d'une rencontre internationale sur les spectacles de type Relax, et d'un ciné-concert avec accompagnement musical en direct, permettant une première approche de la musique vivante.

L'association **ARKATFILMS** a pour objet de produire et diffuser des œuvres artistiques principalement cinématographiques. Elle promeut les pratiques artistiques sous diverses formes : ateliers de création, expositions, rencontres-débats, édition de textes, de DVD et de sites Internet. L'atelier cinéma « Communes Présences » à destination des

personnes en situation de handicap psychique est une des activités principales de l'association. Cet atelier cinéma réunit des personnes en situation de handicap psychique issues de Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM), d'ESAT, de clubs thérapeutiques, de Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) de la région parisienne, et des cinéastes ou techniciens du cinéma, afin de créer collectivement des formes d'expressions cinématographiques. Le principe de l'atelier est fondé sur l'idée que toute personne peut contribuer à un film, dans la mesure de son désir et de ses disponibilités. Cet atelier qui regroupe environ 15 participants, travaille à partir de l'histoire de la Commune de Paris et continue son questionnement sur le monde qui l'entoure, notamment quant à l'émancipation, à l'autonomie et à l'égalité des personnes dites handicapées mentales au sein de notre société.

En 2020, en raison de la crise sanitaire, l'association a cessé son activité en présentiel mais a maintenu des liens, à distance, avec les membres de l'atelier cinéma. Le travail s'est concentré sur la production de textes et d'illustrations. Le montage du film collectif sur la Commune de Paris s'est poursuivi à distance.

Les actions autour de la danse

L'association **La Possible Échappée** propose aux personnes en situation de handicap des ateliers artistiques ludiques et créatifs, notamment autour de la danse, et s'adresse à toutes les situations de handicap, de l'enfance à l'âge adulte. L'association travaille avec 19 établissements et conduit 22 ateliers d'enseignement artistique au bénéfice à 250 personnes en situation de handicap. La Possible Échappée sollicite un soutien pour plusieurs projets.

L'association accompagne les enseignants de l'établissement Tournesol, 22 rue Gabriel Lamé dans le 12^e arrondissement, auprès de plusieurs classes d'une dizaine élèves, qui présentent des difficultés d'apprentissage liées à une déficience intellectuelle ou d'origine psychologique. Dans le cadre d'ateliers artistiques de 4 heures par semaine, le professeur de danse de La Possible Échappée développe l'expression corporelle et artistique, la confiance en soi et l'autonomie. Environ 30 enfants en situation de handicap bénéficient de ces ateliers.

Le projet Colloque Babel est une création initiée par La Possible Échappée et interprétée par la Compagnie Regards en Lignes, compagnie composée d'une mixité d'artistes en situation de handicap (35) et valides que l'association a créée. La création est co-construite avec les artistes en situation de handicap accompagnés de 2 marionnettistes et de 2 danseuses. Cette création mobilise 9 artistes dont 5 en situation de handicap. Cette représentation est le fruit d'un travail de création et de répétitions.

L'association a également pour objet de promouvoir la pratique artistique des personnes en situation de handicap pour une société plus inclusive, notamment par ses actions de communication. L'association a entièrement renouvelé son site internet pour mieux répondre aux besoins et aux attentes des personnes à qui elle s'adresse.

En 2020, malgré la crise sanitaire, l'association a réussi à organiser 17

ateliers pédagogiques de 4 h auprès de l'établissement Tournesol au bénéfice de 30 enfants en situation de handicap, et 31 répétitions, pour la création Colloque Babel, par la Compagnie « Regards en ligne ». L'association a également mis en place des séances de création à distance en vidéo enseignement ("histoires dansées"). En outre, la Possible Échappée a proposé un projet dans le cadre de l'été parisien du handicap : l'association s'est mobilisée pour l'organisation d'activités culturelles pendant l'été 2020, notamment des stages de musique de 4 jours chacun au bénéfice des adhérents de l'association les Papillons Blancs de Paris.

L'association **LES CHEMINS DE LA DANSE** a pour but de promouvoir des activités d'expression artistique, corporelle et culturelle favorisant le développement personnel et le lien social. L'association s'attache particulièrement à développer des actions en direction de personnes en situation d'exclusion ou en difficulté du fait de leur situation socio-professionnelle, d'un handicap ou d'une maladie. L'association sollicite un financement pour un projet intitulé « rencontres dansées ». Il s'agit de mettre en place des « rencontres dansées », entre danseurs de tous horizons, en situation de handicap ou non, tous réunis autour d'une même passion, la transformation de l'espace urbain par l'acte chorégraphique. Ces rencontres se tiennent aussi bien dans les parcs et jardins de la Ville de Paris, que sur des places ou au forum des Halles.

En 2020, l'association a réussi à maintenir le lien artistique au sein de la compagnie « Collectif Rencontres Dansées », et des répétitions ont été organisées dès cela était possible, réunissant un public de personnes en situation de handicap et valides. L'équipe s'est également mobilisée pour la préparation effectuée en amont des ateliers en ligne « Tout le monde danse » au Théâtre de la Ville (concertation, réunion avec les partenaires...). L'association organise également des ateliers de danse et de médiation culturelle pour des personnes du champ sanitaire et social, ouverts à des danseurs amateurs de l'extérieur, en situation de handicap ou non. L'association a notamment noué un partenariat avec le Foyer d'hébergement Apollinaire géré par l'association Aurore, qui accueille des personnes en situation de souffrance psychique. Par ailleurs, les ateliers de danse et de médiation culturelle « Chemins Dansés » au Carreau du Temple ont été maintenus en ligne, et certaines séances ont été reportées sous forme de stage en extérieur et en nature.

ANQA a pour objectifs l'initiation et la réalisation des projets chorégraphiques avec des personnes en situation de handicap et des personnes qui ne le sont pas, amateurs et professionnels via le collectif « Danse avec les roues ». Elle développe l'art thérapie dans certains secteurs (soins, structures spécialisées, hôpitaux...). ANQA est une compagnie de danse contemporaine d'une douzaine d'artistes, qui organise des ateliers inclusifs avec le public et crée des passerelles entre structures culturelles et médico-sociales. Elle travaille notamment en partenariat avec le SAJ du Pont de Flandre géré par Cap'Devant et le CAJ Suzanne Aussaguel géré par l'association Anne-Marie Rallion (personnes en situation de handicap mental) dans le 19^e arrondissement, et le FAM Résidence du Maine géré par l'APF (personnes en situation de handicap

moteur) dans le 14^e arrondissement.

En 2020, avec la crise sanitaire, Anqa a dû se réorganiser et transformer certaines de ses activités, adaptées au fil des périodes liées à la crise, en maintenant les contacts avec ses adhérents, en présentiel ou en distanciel. Au Carreau du Temple, l'association organise des jams ou sessions mensuelles de danse et d'improvisation, parfois guidées par des artistes invités (musiciens, danseurs, comédiens, plasticiens...). Ainsi, 2 jams, en septembre et octobre 2020 ont été organisées. Le projet « Laps d'Espace » a pu bénéficier d'un accueil d'une semaine fin janvier 2021 ; une autre semaine est prévue avant l'été. Au Centquatre, l'association organise un nouveau forum des dynamiques du territoire. Pour cela, dès le mois de septembre, l'association a bénéficié d'un accueil pour sa compagnie et invité des participants en situation de handicap à venir danser sur le projet ; des jams dans les espaces dédiés aux pratiques libres ont ainsi pu être pratiqués. L'association organise également des ateliers en plein air dans des squares des 14^e et 19^e arrondissements, en lien avec le foyer APF et le SAJ Pont de Flandre, et dans le 18^e vers les jardins d'Éole. Anqa a aussi pu se produire au Centre National de la Danse, une semaine en novembre 2020, avec 5 personnes en situation de handicap, pour une représentation filmée au domaine de Chamarande. Enfin, l'association souhaite mettre en place un « Journal de bord » multi-entrées, papier et numérique, sur les différents projets avec des interviews et témoignages des participants.

Les autres actions autour du spectacle vivant

L'association **KASBAH SUR SCENE** a pour but de promouvoir et diffuser le spectacle vivant, d'aider les jeunes artistes et de soutenir les échanges artistiques et culturels. L'association sollicite une subvention pour la mise en place du projet Cap Musique. Ce projet propose de mettre en œuvre la création d'un répertoire de chansons originales avec un groupe de jeunes du CMP Flandre et de l'IME-Cerep, et des jeunes du quartier Flandre-Curial. Il permet la rencontre et le travail en commun avec un orchestre de jeunes élèves du Conservatoire Jacques Ibert dans le 19^e. Il donne lieu à l'enregistrement des musiques et chansons en studio d'enregistrement, et à une représentation sur scène en compagnie des musiciens du groupe « les Binobin », de l'orchestre des jeunes du Conservatoire, et du groupe de jeunes participant au projet. Ce projet a notamment pour objectif de permettre une meilleure inclusion des jeunes du CMP et de l'IME dans la cité autour d'un travail artistique, en collaboration avec l'équipe éducative de l'établissement, et de les replacer dans une perspective active et participative.

En 2020, le projet a pu être mis en œuvre grâce à la mobilisation des partenaires du Centre Curial et des éducateurs des deux établissements suivant les jeunes. Pendant les périodes d'interruption liés à la crise sanitaire, un lien régulier a été maintenu via un groupe sur les réseaux sociaux. Les ateliers ont repris en présentiel dès le déconfinement. L'association a choisi recourir à des outils numériques (tablettes, applications et logiciels de musique assistée par ordinateur) non seulement pour enrichir le parcours Cap Musique, mais également pour

répondre aux contraintes pédagogiques liées à l'hétérogénéité et à la singularité du public accueilli. Par ailleurs, les compétences des jeunes sont souvent mises en valeur par ces interfaces numériques. Ce Parcours Cap Musique bénéficie à 35 jeunes dont près de la moitié sont en situation de handicap.

L'association **Les Ateliers de Belacqua** a pour but de promouvoir la pratique théâtrale et toutes activités pouvant concourir au développement de celle-ci : création et diffusion d'œuvres théâtrales, chorégraphiques, littéraires. Ses projets s'adressent aux enfants, aux adultes, aux personnes handicapées et aux personnes en difficulté sociale. L'association organise des ateliers, programme des cours de théâtre amateur ainsi que des événements. La particularité des actions mises en place est de réunir des personnes différentes, jeunes ou moins jeunes, valides ou en situation de handicap, et de les associer aux créations. Plus de 100 personnes, principalement domiciliées dans le 19^e arrondissement, y participent chaque semaine. Initié en 2018, l'atelier mixte de théâtre réunit des personnes handicapées mentales et habitants valides du quartier. Cet atelier hebdomadaire se déroule à la Pépinière Mathis-Projet19. Des thèmes très variés tels que le conflit, le handicap, ou l'héroïsme sont abordés. Le groupe comprend 18 personnes, dont 11 participants en situation de handicap mental. Ce type d'action culturelle, à l'extérieur des structures spécialisées, favorise l'inclusion sociale des participants.

En 2020, l'association a pu maintenir l'atelier mixte de théâtre dès que les conditions sanitaires le permettaient. Pendant les périodes de confinement, elle a proposé une série d'entretiens avec les participants en visio-conférence. Ces entretiens ont été enregistrés et ont permis de réaliser 13 portraits vidéo sur le vécu du confinement et le rapport au théâtre.

L'association s'est également mobilisée pour proposer des activités théâtrales pendant l'été 2020 dans le cadre de l'été parisien du handicap.

Les actions autour du livre et de la lecture

L'association **Le Livre de L'Aveugle** a pour but de mettre à la disposition des enfants et adultes aveugles des documents transcrits et édités en braille, utiles à leur scolarité, leurs études et, éventuellement, à l'exercice de leur profession. L'association est agréée par l'Éducation nationale. Elle met à disposition des jeunes aveugles scolarisés, du cours préparatoire à la classe de terminale, les manuels scolaires et les documents pédagogiques utilisés par leurs camarades voyants mais transcrits et adaptés en braille. Plus de 80 élèves parisiens bénéficient des livres transcrits par la cinquantaine de transcripateurs opérationnels de l'association qui produit plus de 1000 volumes à destination de particuliers et plus de 2700 volumes pour des établissements scolaires. En outre, l'association dispose d'un site Internet et d'une base de

données adaptée pour la mise à jour de son catalogue parascolaire. L'association poursuit la modernisation de ses modes de production et le développement de nouvelles stratégies (livres en gros caractères, audiodescription, fichiers numériques...).

En 2020, l'association a pu maintenir une grande partie de ses activités de transcription d'ouvrages. L'association a également développé son activité en matière d'audiodescription. L'association qui dispose actuellement de 12 personnes formées à l'audiodescription se trouve en mesure de proposer environ 700 audiodescriptions. Elle a initié un projet d'application répertoriant toutes les œuvres d'art déjà décrites par l'association.

L'association **Bibliothèque Braille Infantile** a pour but de promouvoir la lecture chez les enfants et les parents non-voyants et déficients visuels, du préélémentaire au collège. Elle assure la fabrication de livres éducatifs (environ 450) adaptés à l'appréhension tactile, ainsi que le prêt par correspondance et numérisé d'ouvrages adaptés à la déficience visuelle, nécessaires à la scolarisation d'un enfant non-voyant ou déficient visuel, avec la possibilité d'initiation à l'utilisation de ces matériels. Enfin l'association réalise régulièrement des actions de sensibilisation au handicap visuel, notamment avec les écoles du 11e arrondissement, des bibliothèques et médiathèques.

En 2020, la bibliothèque a pu fonctionner (sauf pendant la période de confinement strict). Les enfants ont pu bénéficier des ouvrages prêtés. Le nombre de prêts d'ouvrages aux bénéficiaires parisiens (2049 prêts) a même augmenté de 7% par rapport à l'année précédente. L'association a également réalisé 278 adaptations de livres pour enfants, portant le catalogue à 7 341 ouvrages adaptés. Elle a également pu organiser 7 ateliers de sensibilisation au handicap visuel dans les écoles.

L'association **Lire dans le Noir** soutient et encourage le développement du livre audio en France. Chaque année, le prix « Lire dans le noir » permet de faire connaître le livre audio au grand public, d'en favoriser l'essor commercial et éditorial. Ainsi, les déficients visuels accèdent à une offre de lecture accessible plus étendue, en prise avec l'actualité littéraire et à un prix proche de celui du livre imprimé. Cet événement est un rendez-vous annuel important pour les acteurs du secteur. La remise des prix est également l'occasion de sensibiliser les éditeurs de documents audio à l'accessibilité de ces outils. L'association participe également à la fête du livre mise en place par Radio France. Depuis 2015, un atelier livre audio intitulé « lire au micro comme à la radio » se tient à la Maison de la radio ; il permet à des jeunes et à leur famille de découvrir et d'enregistrer eux-mêmes un livre audio et d'être sensibilisés à ce type de lecture et aux difficultés des non-voyants à accéder aux livres. Lire dans le noir participe également aux rencontres dans le cadre du festival VOX du livre audio à Montreuil qui se déroule normalement en juin. Réactualisé chaque semaine, le site internet apporte aux utilisateurs un grand nombre d'informations sur les livres audio (nouvelles parutions, collections existantes...).

En 2020, malgré la crise sanitaire, certaines activités de l'association ont cependant pu être maintenues. Le prix du livre audio 2020 a pu se dérouler et trois gagnants ont été couronnés, mais la cérémonie de remise du prix n'a pas pu avoir lieu (celle-ci se déroulant au Salon du livre de Paris, qui a été annulé). Une lecture dans le noir a pu avoir lieu lors de la semaine de la lecture 2020 à l'école alsacienne de Paris en janvier 2020. Les deux autres lectures dans le noir, prévues sur la scène nationale de l'Agora à Evry sur la saison 2020-2021, se sont déroulées le 1^{er} décembre 2020 et le 11 mars 2021, sans public, mais avec une diffusion sur les réseaux sociaux.

Compte tenu de l'intérêt de ces actions pour les personnes en situation de handicap, je vous propose d'attribuer des subventions à 14 associations pour un montant total de 103 000 euros, dont 93 000 euros au titre du handicap et 10 000 euros au titre de la culture, et de signer un avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs avec trois d'entre elles, pour leurs actions culturelles en direction des personnes en situation de handicap :

- Personimages : 20 000 euros,
- Turbulences ! : 20 000 euros,
- GAIF : 1 000 euros,
- Retour d'images : 18 000 euros (13 000 euros au titre du handicap et 5 000 euros au titre de la culture),
- Cinéma Différence : 13 000 euros (8 000 euros au titre du handicap et 5 000 euros au titre de la culture),
- ARKATFILMS : 1 000 euros,
- La Possible Échappée : 6 000 euros,
- Les Chemins de la Danse : 4 500 euros,
- ANQA : 4 000 euros,
- Kasbah sur Scène : 5 000 euros,
- Les Ateliers de Belacqua : 3 000 euros
- Le Livre de l'Aveugle : 3 500 euros,
- Bibliothèque Braille Enfantine : 2 000 euros,
- Lire dans le Noir : 2 000 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris